

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

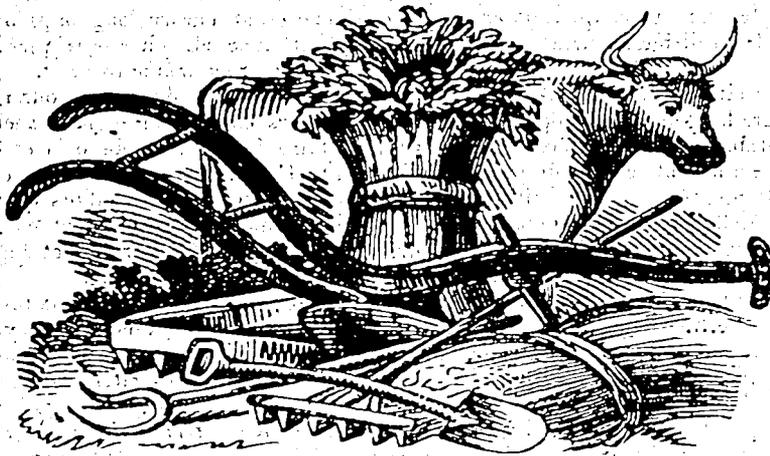
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueidis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette* agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparens-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Un moyen d'augmenter la masse des engrais.

Revue de la Semaine : Allocution de Notre Saint Père le Pape, à un consistoire tenu le 23 décembre dernier.

Sujets divers : Le drainage. — Encore l'enseignement agricole. — Plantation des arbres fruitiers. — L'importance des mauvais labours. — Une bonne allocution aux écoliers des campagnes.

Petite chronique : Témoignage d'estime des paroissiens envers leur Curé. — L'enseignement agricole en France. — Emploi de la pulpe de betterave dans la fabrication de la bière.

Recettes : Encre à étiquettes pour écrire sur les métaux. — Nouvelle encre pour marquer le linge. — Moyen pour remplacer le vin de quinquina.

CAUSERIE AGRICOLE

UN MOYEN FACILE D'AUGMENTER LA MASSE DES ENGRAIS

Durant le mois de décembre dernier, nous avons longuement entretenu nos lecteurs des avantages qu'ils trouveraient à produire et à employer beaucoup de fumier sur leurs terres épuisées. Sous divers titres, nous leur avons démontré que les engrais sont un moyen infailible d'entretenir la fertilité des terres riches et d'enrichir celles qui ont été appauvries. En même temps, nous avons fait connaître divers procédés économiques de recueillir toutes les matières fertilisantes produites dans les cultures et de les approprier à la fertilisation du sol.

Notre faible voix a été entendue; de diverses parties de la

Province, il nous est venu de nombreuses lettres nous félicitant de l'opportunité et de la bonne qualité de nos causeries sur les engrais. Un ami de notre feuille entre autres, excellent agriculteur dont nous ne sommes pas autorisé à donner le nom, nous a communiqué quelques remarques dont nous extrayons les quelques lignes suivantes : "Votre journal fait du bien à la cause agricole par ses excellents articles. Le grand point, insistez sur la perte énorme d'engrais qui se fait. Revenez souvent sur la question."

Dans notre position, ces encouragements nous sont nécessaires, nous en avons besoin pour nous soutenir dans la lutte que nous avons entreprise contre la routine. Sans eux, nous nous fatiguerions dans un travail incessant que nous pourrions croire stérile; mais avec eux nous reprenons courage et vigueur et nous continuons le combat avec l'intime certitude qu'à force de persévérance, nous réussirons un jour à faire disparaître quelques-uns de ces procédés déraisonnables qui tiennent notre industrie agricole dans la pauvreté.

Notre ami a bien raison de le dire, le grand point c'est d'insister sur la perte énorme d'engrais qui se fait dans nos cultures. Faire disparaître cette déperdition, c'est à quoi nous travaillons particulièrement depuis de longues années. Il se commet sans doute de nombreuses fautes dans d'autres parties de notre culture canadienne : les labours et les autres travaux de préparation du sol, l'assainissement et le nettoyage des champs, l'élevage, l'entretien et l'engraisement des animaux laissent beaucoup à désirer, le cultivateur ne se soucie pas d'adopter les méthodes qui, dans ces diverses opérations, lui rapporteraient les profits les plus élevés. Mais lors même que ces fautes subsisteraient, on dût de nos conseils, notre production agricole doublerait, triplerait même si tous les engrais produits dans les étables étaient recueillis soigneusement et employés à la fertilisation de la terre.

Il est vraiment désolant de voir avec quel soin les cultivateurs étudient les moyens de se débarrasser de leurs en-

grais les plus riches et de perdre ainsi des substances qui seules pourraient rendre leur industrie prospère. Les urines surtout sont considérées comme des matières entièrement nuisibles, on le dirait du moins à voir tout le trouble que l'on se donne pour les faire disparaître. Le moyen le plus généralement employé pour arriver à ce but, consiste à percer en arrière des animaux plusieurs trous que l'on entretient avec soin et vers lesquels on dirige les urines qui, de là, vont s'infiltrer dans le sol.

Ce grand point obtenu, on croit avoir fait preuve de beaucoup d'intelligence et l'on vante hautement la propreté avec laquelle sont entretenues les étables; peut-être considère-t-on cela comme un progrès. Il y a différents genres de progrès, et si celui-ci en est un, c'est le progrès dans le gaspillage.

Chez les cultivateurs plus intelligents et qui comprennent mieux leurs intérêts, on aime tout autant que les précédents à tenir les étables bien propres; mais on s'y prend d'une manière toute différente. Aucune parcelle d'engrais n'est perdue: les déjections solides sont mélangées avec les litières et placées en tas bien régulièrement; quant aux urines, on croirait commettre une faute énorme si la moindre partie s'enfiltrait dans le sol. Afin de pouvoir les recueillir complètement, on commence par donner aux bestiaux une épaisse litière qui absorbe une assez grande quantité. Puis, comme la litière ne suffit pas, on a recours à d'autres moyens pour recueillir et conserver le reste des urines. Ces moyens varient suivant les localités et aussi suivant les climats.

En Europe, on recommande surtout les fosses à purin en maçonnerie ou en argile plastique. En arrière des animaux, on construit des dallots en bois, en terre argileuse, quelquefois même en pierre dans lesquels les urines se rendent. Ces dallots débouchent dans un canal souterrain qui conduit les liquides dans la fosse à purin d'où ils sont puisés au moyen d'une pompe, répandus sur les fumiers ou sur les champs cultivés suivant le besoin.

Malgré les frais qu'exigent la construction et l'entretien de ces fosses, les agriculteurs européens sont convaincus qu'elles sont des plus économiques et que les liquides fertilisants qu'ils en retirent les paient au centuple de tous leurs troubles et de leurs dépenses. C'est qu'ils comprennent mieux que nous toute l'importance des engrais dans une culture.

Sous nos climats froids l'établissement des fosses à purin n'est pas aussi facile que dans les pays tempérés de l'Europe. Pour réussir ici, il faut faire de plus grands déboursés et malgré cela leur fonctionnement n'est pas aussi parfait, l'obstruction des conduits est plus fréquente, l'hiver surtout, c'est-à-dire dans la saison où nous en avons le plus grand besoin.

Quelques hommes de progrès ont obvié à ces inconvénients en adoptant une disposition particulière de leurs bâtiments. Dans ce but, ils ont soulevé leurs étables et écuries au-dessus du niveau général du terrain, au moyen d'un solage plus ou moins élevé ordinairement en pierres. Ils obtiennent ainsi sous leurs animaux une haute cave qui fait l'office de fosse à purin. Dans l'allée qui sépare les rangées de stalles à bestiaux sont pratiquées des trappes s'ouvrant à volonté et dans lesquelles est jeté le fumier solide. Puis ils complètent leurs dispositions en construisant, en arrière des stalles, des dallots destinés à recevoir les urines et à les déverser sur les fumiers solides immédiatement au-dessous. Enfin dans le mur servant de solage est pratiquée une porte de dimensions assez grandes pour livrer un passage facile aux voitures qui doivent transporter les fumiers sur les

champs.

Ces dispositions semblent parfaites; elles remplissent convenablement les conditions nécessaires à la fermentation de l'engrais et à sa transformation en principes immédiatement assimilables; nous serions heureux de les voir adopter plus généralement. Cependant les déboursés élevés qu'elles exigent s'opposent encore longtemps à leur popularisation. Il nous faut donc chercher quelques moyens plus économiques d'arriver au même résultat.

Il nous a fallu peu de temps pour résoudre le problème, et nos lecteurs connaissant déjà l'excellent usage que l'on pourrait faire de la sciure de bois et du vieux tan comme absorbant. Ces matières répandues en certaine quantité dans les allées ou dans les dallots que l'on construirait en arrière des animaux absorberaient complètement toutes les urines produites par ces derniers et augmenteraient considérablement la masse des engrais.

Mais la sciure de bois et le vieux tan ne sont pas les seules substances qui pourraient être employées pour absorber les liquides fertilisants. Il y en a encore beaucoup d'autres parmi lesquelles nous devons citer la terre noire; elle est même préférable aux deux précédentes.

Par elle-même la terre noire ou la tourbe comme on voudra l'appeler est complètement impropre à la nourriture de nos plantes cultivées. Mais cela tient à ce que la terre noire, s'étant formée sous l'eau, a été soustraite à l'influence des gaz atmosphériques, agents absolument indispensables pour fertiliser toutes les substances. Mais si l'on extrait la terre noire des lieux où elle s'est accumulée, si on la soumet à une seconde décomposition sous l'influence immédiate de l'air, il est évident que nous parviendrons ainsi à corriger son improductivité et à la rendre propre à servir d'engrais pour nos terres; elle acquiert de cette manière une valeur aussi grande que celle du meilleur terreau.

Cette seconde décomposition est, il est vrai, d'une lenteur excessive, lorsqu'elle est laissée à elle-même; mais il est des moyens de l'activer puissamment. Si, par exemple, nous mêlons la tourbe à d'autres substances facilement putrescibles et qui déjà fermentent, telles que le purin, les urines, les déjections solides de tous les animaux, nous verrons le résultat se produire bien plus vite. On peut employer dans le même but et avec un succès égal, soit la chaux, soit les cendres vives.

Cet exposé nous donne immédiatement la meilleure manière d'opérer en faisant servir la terre noire pour absorber les urines dont on ne sait que faire ordinairement. En été, pendant les sécheresses et dans les moments où les travaux de culture sont peu pressés, on extrait la terre noire, on la fait sécher et on la conserve à l'abri sous un hangar en attendant l'hiver. Cette saison arrivée, on pulvérise la terre noire aussi complètement que possible et on la répand dans les allées et les dallots. Cette substance spongieuse absorbe tous les liquides avec lesquels elle se trouve en contact et après quelques jours de fermentation elle devient un engrais d'une très-grande richesse. On pourrait avant de l'employer sur les champs la mélanger avec un peu de chaux ou de cendres ordinaires, ses qualités en seraient considérablement augmentées.

Cette manière d'utiliser la terre noire est déjà mise en pratique par plusieurs de nos plus éminents agriculteurs. Voici quelques remarques que nous communiquons à nos amis de notre feuille.

"Lorsque je pris possession de ma ferme, je trouvai que mon fermier entretenait soigneusement quatre ou cinq trous que, depuis plusieurs années, on avait percés dans le plan-

cher de l'étable en arrière des vaches. Ces trous donnaient passage à l'urine qui se perdait ainsi dans le sol. Mon premier soin, comme de juste, fut d'intercaler une auge de 9 pouces sur 10, en arrière de mes vaches, dans le plancher. Tous les étés, dans la sécheresse, je fais ma provision de terre noire qui, placée sous une remise, doit passer par les auges pendant l'hiver. La valeur et la quantité de mon fumier ont plus que doublé. Je ne perds pas une goutte d'urine. Le système à terre sèche est employé partout chez moi, dans ma maison comme dans mes bâtiments de ferme."

La pratique de cet éminent agriculteur devrait être généralisée. Ce n'est plus ici une simple théorie, c'est une pratique excellente suivie par un homme haut placé dans notre monde agricole et qui s'y entend dans la manière de rendre le sol productif.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Saint Père a tenu, le 23 Décembre dernier, un consistoire en présence de 22 cardinaux. Il y a prononcé une allocution dans laquelle il passe en revue les persécutions dont l'Eglise de Jésus-Christ souffre dans les différents pays de la terre, condamne les agissements des puissances européennes, félicite l'épiscopat et le clergé catholiques de la constance infatigable qu'ils déploient, d'accord avec les peuples, pour défendre les droits de l'Eglise et les engage à se tenir unis pour combattre l'iniquité.

Comme une analyse de cette admirable allocution serait nécessairement incomplète et ne rendrait qu'imparfaitement les hautes pensées de l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, nous ne pouvons mieux faire que de la reproduire intégralement :

" Vénérables frères,

" Le Dieu juste et plein de miséricorde, dont les jugements sont impénétrables et les voies insondables, continue de permettre que ce siège apostolique et avec lui l'Eglise toute entière gémissent sous le coup des ravages d'une longue et cruelle persécution. Non-seulement rien n'est changé dans la situation qui nous est faite à nous et à vous par l'occupation de nos provinces, mais cette situation s'est aggravée tous les jours, surtout depuis que cette auguste ville de Rome a été, il y a déjà plus de deux ans, soustraite à notre gouvernement paternel.

" Or, une expérience constante a prouvé combien, au commencement de cette persécution soulevée par les manœuvres de sectes impies, continuée depuis et aggravée par leurs disciples devenues maîtres du pouvoir, nous avions raison, lorsqu'à plusieurs reprises, soit dans nos allocutions, soit dans nos lettres apostoliques, nous affirmions hautement que l'ardeur avec laquelle on combattait les droits suprêmes de notre souveraineté temporelle n'avait qu'un but : frayer le chemin pour abolir, si s'était possible, le pouvoir spirituel dont les successeurs de Pierre sont investis, et détruire, avec l'Eglise catholique le nom même de Jésus-Christ, qui vit et règne en elle. La preuve en a été maintes fois et clairement fournie par les attentats du gouvernement subalpin, mais surtout par ces lois iniques au moyen desquelles d'une part, les clercs ont été arrachés aux autels, dépourvus de leur immunité et soumis au service militaire, d'autre part les évêques ont été dépossédés de la charge qui les établit instituteurs de la jeunesse, et en certains endroits ont même vu leurs séminaires enlevés de leurs mains.

" Bien plus. Nous avons aujourd'hui une preuve encore plus éclatante de ces desseins pervers. Car, dans cette ville, sous nos yeux, après avoir troublé, ou même violemment expulsé de leur propre habitation plusieurs congrégations

religieuses, après avoir chargé les biens de l'Eglise d'impôts écrasants, et les avoir soumis au caprice de l'autorité civile, voici qu'on présente au corps législatif, comme ils disent, une loi toute semblable à celle qui a été successivement appliquée dans les autres parties de l'Italie, nonobstant les déclarations que nous avons faites, et les graves condamnations que nous avons portées ; et cela, de façon à amener l'extinction des congrégations religieuses dans ce centre de l'Eglise catholique, la confiscation des biens de l'Eglise et leur mise aux enchères au profit du Trésor.

" Or, une telle loi, si tant est que l'on puisse honnêtement donner ce nom à une entreprise que réprouvent également le droit naturel, le droit divin et le droit social, apparaît inique encore et plus funeste à Rome et aux provinces circonvoisines. En effet, elle blesse plus vivement et plus profondément le droit en s'attachant aux possessions de l'Eglise universelle ; elle cherche à tarir dans sa source la vraie civilisation, cette civilisation que les congrégations religieuses, au prix d'un labeur sans égal et avec une constance et une longanimité sans exemple, ont non-seulement développée et perfectionnée dans nos contrées, mais qu'elles ont portée et qu'elles portent tous les jours aux nations étrangères et même parmi les sauvages, sans que ni difficultés, ni tracasseries, ni même le péril de mort puissent les en détourner ; enfin, cette loi viole plus spécialement encore les droits et les obligations de notre apostolat, car le jour où les congrégations religieuses seront détruites ou presque anéanties, le jour où le clergé séculier sera réduit à rien par suite de la misère qu'on lui impose et de la conscription à laquelle on le soumet, non-seulement il manquera, ici comme ailleurs, de prêtres pour rompre aux fidèles le pain de la parole de Dieu, pour administrer les sacrements, pour instruire la jeunesse et la prémunir contre les embûches qu'on lui dresse journellement, mais le pontife romain sera lui-même privé des secours dont il a si grand besoin, comme maître et comme pasteur universel, pour le gouvernement de toute l'Eglise ; l'Eglise romaine, à son tour, sera dépouillée de ses biens assemblés ici et constitués dans ce centre d'unité plus encore par les largesses des catholiques du monde entier que par les donations de nos prédécesseurs. Et ainsi, les ressources qui avaient été fondées pour l'usage et l'accroissement de l'Eglise universelle, deviendront un trésor d'impiété aux mains de ses ennemis.

" C'est pourquoi, aussitôt que nous eûmes appris qu'un des ministres du gouvernement subalpin avait saisi le corps législatif du projet qu'il avait dessein de lui soumettre à ce sujet, nous en dénonçâmes le caractère monstrueux dans notre lettre du 10 juin de la présente année, adressée à notre cardinal secrétaire d'Etat, et par cette lettre nous lui mandâmes de faire connaître ce nouveau péril et les autres persécutions que nous souffrons aux représentants des puissances près de ce Saint Siège. Mais, puisque cette loi dont on nous menaçait alors vient d'être présentée, la charge de notre apostolat exige impérieusement que nous renouvelions devant vous et à la face de l'Eglise universelle, nos protestations antérieures, et c'est ce que nous faisons ici.

" En conséquence, au nom de Jésus-Christ, dont nous sommes le représentant sur la terre, nous chargeons de notre exécration ce monstrueux attentat, en vertu de l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, et par notre autorité, nous condamnons ce projet, ainsi que toute proposition de loi par laquelle on s'arrogerait le pouvoir de tourmenter, de persécuter, d'amoindrir ou de supprimer les congrégations religieuses à Rome et dans les provinces circonvoisines, ou d'y priver l'Eglise de ses biens, en les attribuant au fisco ou les

affectant à tout autre usage. C'est pourquoi nous déclarons nul dès à présent tout ce qui pourrait être fait contre les droits et le patrimoine de l'Eglise; nous déclarons de même nulle et sans valeur toute acquisition, à quelque titre que ce soit, des biens ainsi volés, et que le siège apostolique ne cessera jamais de revendiquer. Quant aux auteurs et aux fauteurs de ces lois, qu'ils se souviennent des censures et des peines spirituelles que les constitutions apostoliques infligent *ipso facto* à tous les usurpateurs des droits de l'Eglise, et que, prenant pitié de leur âme chargée de ces chaînes spirituelles, ils cessent d'accumuler sur eux les trésors de la colère divine pour le jour où Dieu manifestera les décrets de sa justice irritée.

« Mais la douleur profonde dont nous accablent ces iniquités et tant d'autres infligées partout à l'Eglise en Italie, se trouve encore aggravée par les cruelles persécutions dont elle est l'objet en d'autres pays, surtout dans le nouvel empire d'Allemagne, où non-seulement par de sourdes manœuvres, mais par force ouverte, l'on travaille à la détruire de fond en comble. En effet, l'on voit là des hommes qui, bien loin de pratiquer votre très-sainte religion, ne la connaissent même pas, et qui, néanmoins, s'attribuent le pouvoir de fixer les dogmes et les droits de l'Eglise catholique. Bien plus, au moment même où ils n'hésitent pas à proclamer impudemment qu'ils ne lui font aucun tort. Enfin, joignant à l'injustice la calomnie et la dérision, ils n'ont pas honte de rapporter aux catholiques la cause de cette persécution, parce que les évêques, le clergé et tout le peuple fidèle refusent de se soumettre aux lois et à l'arbitraire du gouvernement civil les saintes lois et de Dieu et de son Eglise, et parce qu'ils refusent de trahir les devoirs que la religion leur impose. Plaise à Dieu qu'instruits par une longue expérience les pouvoirs publics apprennent enfin que, parmi tous les sujets, personne n'est plus soucieux que les catholiques de rendre à César ce qui est à César, précisément parce qu'ils s'étudient religieusement de rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

« Après l'empire d'Allemagne, quelques cantons de la fédération helvétique semblent être entrés dans la même voie; là aussi, l'autorité civile se mêle de décider des dogmes de la foi catholique, favorise les apostats et interdit aux évêques l'exercice de leur autorité. C'est ainsi que le gouvernement de Genève, bien qu'un pacte solennel lui fit un devoir de garder et de protéger sur son territoire la religion catholique, non content d'avoir, dans les années précédentes, publié des lois contraires à l'autorité et à la liberté de l'Eglise, vient de supprimer les écoles catholiques; puis il a chassé certaines congrégations religieuses et a ôté aux autres le droit d'enseigner, qui est la raison propre de leur institut; enfin, tout récemment, il a tenté d'abolir l'autorité légitime qu'exerce depuis plusieurs années dans ce canton notre vénérable F. Gaspard, évêque d'Hébron, et il l'a dépouillé de son bénéfice paroissial; bien plus, ce gouvernement en est arrivé à ce point que, par un appel public, il a invité et excité des citoyens à bouleverser, selon les idées schismatiques, la constitution de l'Eglise.

« Dans la catholique Espagne, les souffrances que le pouvoir civil inflige à l'Eglise ne sont pas moins graves. En effet, nous avons appris que l'on a présenté récemment et que déjà le corps législatif a voté une loi sur la dotation du clergé, par laquelle non-seulement on viole les pactes solennellement conclus, mais on foule aux pieds toutes règles de justice et de droit. Aussi, cette loi, qui a pour but d'aggraver la misère du clergé, de l'asservir, d'acrotre et de rendre plus sigus les maux dont le gouvernement, par une série d'actes

déplorables, a accablé cet illustre pays au détriment de la foi et de la discipline ecclésiastique, cette loi, disons-nous, a-t-elle soulevé les très fermes et très justes réclamations de nos vénérables frères les évêques d'Espagne. Et nous aussi, en ce moment, nous élevons contre elle nos solennelles protestations.

« Il faudrait signaler des choses plus tristes encore à propos de cette petite mais impudente poignée d'Arméniens schismatiques qui, particulièrement à Constantinople, s'efforcent par violence et à force de ruse et d'audace, d'opprimer le nombre bien plus considérable de ceux qui sont demeurés constants dans leur devoir, et dans la foi. Sous le faux nom de catholiques, ils s'obstinent dans leur révolte contre notre autorité suprême, et leur patriarcat légitime, qu'ils sont venus à bout de faire expulser et qui a dû chercher un refuge près de nous. Grâce à leur perfide astuce, ils ont su gagner les faveurs du pouvoir civil, de telle sorte que, malgré le zèle et le soin de notre légat extraordinaire, envoyé à Constantinople pour traiter de ces affaires, malgré la lettre que nous avons nous-même écrite au sérénissime empereur de Turquie, ils ont, par la force des armes, envahi et consacré à leur usage quelques-unes des églises catholiques, y ont élu un patriarche schismatique; enfin, ils sont parvenus à priver les catholiques des immunités que les traités publics leur avaient assurées jusqu'à présent. Du reste, si ces rebelles continuent à mépriser nos justes remontrances, nous serons bientôt contraint de traiter plus au long de ces vexations, que nous avons signalées brièvement jusqu'ici.

« Cependant, parmi tant de motifs de tristesse, nous sommes heureux, vénérables frères, de pouvoir nous consoler et nous fortifier avec vous au spectacle de la constance admirable et du vaillant labeur des évêques catholiques dans les pays que nous venons de citer et dans tous les autres.

« Partout les prélats, ayant ceint la vérité et s'étant couvert de la justice comme d'un bouclier, fermement attachés à cette chaire de Pierre, ne se laissent effrayer par aucun péril, ni rebuter par aucune épreuve. Séparément ou conjointement, par leur parole, par leurs écrits, par leurs pétitions, par leurs lettres pastorales, ils ne cessent, en union avec leur clergé et leur peuple fidèle, de combattre fermement et courageusement contre les droits sacrés de l'Eglise et du Saint-Siège: ils s'opposent aux injustes violences des impies; ils réfutent leurs calomnies, déjouent leurs pièges et brisent leur audace; à tous ils montrent la lumière de la vérité; ils affermissent les bons; de toutes parts ils font face, par la force compacte de leur union, aux attaques pressantes de l'ennemi, et ils nous apportent à nous et à l'Eglise affligée de tant de maux, la consolation, la joie et un puissant secours.

« Nul doute que ces efforts seront encore plus efficaces, si l'on prend soin de resserrer chaque jour et de fortifier ces lions de la foi et de la charité qui unissent les esprits et les cœurs.

« Pour obtenir ce résultat, il n'est personne qui ne juge opportun que les métropolitains se concertent avec leurs suffragants de la meilleure façon qu'il se pourra faire, selon les circonstances, et décident ensemble les moyens de s'unir et de se confirmer dans le même esprit et dans le même jugement, afin de se préparer plus efficacement par un effort unanime au difficile combat qu'ils ont à soutenir contre les assauts de l'impiété.

« Le Seigneur, vénérables frères, nous a visités dans sa colère et il nous a frappés de son glaive dur, grand et fort; la fumée monte au souffle de sa fureur et le feu a jailli de sa face. Mais s'exercera-t-il toujours contre nous et refuse-

ra-t-il de nous montrer un visage moins irrité ?

“ Loin de nous une telle pensée, Non, le Seigneur n'oublie pas d'avoir pitié, et sa colère n'arrêtera pas toujours ses miséricordes; il est inépuisable à pardonner et il se montre propice à ceux qui l'invoquent dans la vérité. C'est pourquoi il répandra sur nous les trésors de sa miséricorde.

“ Appliquons-nous donc, en ce moment favorable de la venue du Seigneur, à apaiser sa colère divine. Revenant à une vie nouvelle, courons humblement au-devant du Roi pacifique qui doit bientôt venir pour annoncer la paix aux hommes de bonne volonté. Que le Dieu juste et plein de miséricorde qui a voulu, dans ses desseins secrets, nous réserver pour voir l'affliction de notre peuple et les malheurs de la ville sainte, qui a voulu que nous soyons à Rome quand elle est livrée aux mains de ses ennemis, que ce Dieu incline vers nous son oreille et qu'il nous entende. Qu'il ouvre les yeux et qu'il voie notre désolation et la désolation de la ville sur laquelle nous avons invoqué son saint nom.”

Cette héroïque attitude de Pie IX en face des gouvernements insurgés contre l'Eglise, a soulevé contre son auguste personne et son allocution des colères et des cris de fureur tellement immondes qu'on les croirait sortis de l'enfer. La presse révolutionnaire de Rome surtout se distingue, comme d'habitude, par ses injures, ses blasphèmes et ses menaces. Elle accuse Pie IX de manque de charité, d'avoir oublié les préceptes de l'Evangile, de ne plus savoir que maudire et damner les hommes, lui le prophète de la paix, le grand-prêtre dont le manteau de charité devrait pourtant couvrir le monde. L'hypocrisie de ces paroles peut satisfaire certaines gens; mais pour pour nous, nous en connaissons la valeur, elles sont le digne pendant des insultes que le Souverain Pontife a déjà eu à souffrir.

Le drainage

Il est à regretter qu'en plusieurs endroits on ne comprenne pas mieux les effets du drainage et qu'on ne profite pas des moyens que le Conseil Agricole met à notre disposition. On doit faire du drainage dans plus de terrains qu'on ne pense; du reste, on distingue facilement, au commencement du printemps ou après une pluie, dans les terres labourées, celles qui ont besoin d'être drainées, par leur couleur plus brune que celle des terres à côté où le drainage n'est pas indispensable.

Il est un drainage à la portée de tout le monde, de toutes les intelligences, et qu'on applique surtout quand on n'a point de pente. Voici le renseignement que nous donne à ce sujet la *Revue d'économie Rurale* :

“ Vous prenez une tarière longue de trois à six pieds, à peu près semblable à celles dont se servent les fontainiers pour creuser des tuyaux de pompe; avec cette tarière, vous ouvrez dans les endroits humides des trous que vous remplissez soit de cailloux, soit de bâtons d'aulne ou autre essence, mais de manière qu'ils ne soient pas un obstacle au labourage. Par ce moyen, le sol des champs humides s'égoutte et s'aérainait aussi bien et même mieux qu'avec le drainage ordinaire, pourvu que la couche imperméable soit traversée par la tarière, ce qui, on le comprendra, est indispensable.

Encore l'enseignement agricole

Partout on parle de l'importance de l'enseignement agricole dans nos campagnes, on demande qu'elle se répande le plus possible, car c'est le seul moyen de faire des hommes,

de bons citoyens, et d'excellents cultivateurs. *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre*, nous ne cessons de le répéter, jusqu'à ce que les idées que nous avons si souvent émises à ce sujet soient entrées dans le domaine de la pratique.

Dans les villes, les écoles supérieures, les académies, les collèges, les autres écoles comprenant toutes sortes de spécialités fonctionnent dans les meilleures conditions, et seules les écoles du village sont organisées d'une façon déplorable au point de vue de l'agriculture; les enfants ne sont pas même initiés aux choses les plus simples de la nature, aux choses qu'ils devraient savoir avant tout, puisqu'elles concernent tout particulièrement la profession à laquelle ils sont destinés pendant toute leur vie.

Comment veut-on que les cultivateurs améliorent leurs cultures, lorsqu'ils ne se doutent pas des progrès qu'il faudrait réaliser? Ils labourent mal, ils préparent mal les terres, ils emploient de mauvais engrais, ils se servent le plus souvent d'instruments déplorables, ils n'ont pas la première idée de la loi des assolements, ils ne sarclent pas, ils ne binent pas, ils ne se rendent pas compte des avantages que procureraient les betteraves, les autres racines et les racines fourragères; ils ne choisissent pas bien leurs semences et les achètent au premier endroit venu, au lieu de les faire eux-mêmes; ils ne savent pas comment s'y prendre pour améliorer leur bétail et le plus souvent n'ont pas, sous ce rapport l'idée du beau et de l'utile; ils ignorent comment il faut s'y prendre pour bien engraisser un animal et ils dépensent des sommes beaucoup trop fortes pour atteindre leur but; nous irions trop loin si nous voulions faire l'historique de toutes les choses inconnues par les habitants des campagnes.

Voyons! sérieusement est-il possible de faire un cultivateur dans ces conditions? Nous ne le pensons pas. Ces cultivateurs gaspillent le plus souvent des forces dont ils pourraient tirer un grand parti en les employant avec intelligence, et nous ajouterons qu'il serait aussi possible d'accroître la production du sol dans de très-larges proportions. Ce qu'il faut vivement attaquer c'est l'ignorance, la routine, ces deux fléaux qui se posent en travers de toutes les améliorations et du progrès agricoles.

Le mal que nous venons de signaler se reconnaît à tous les pas, aussi les terres sont-elles bien loin de donner tout ce qu'elles pourraient donner.—A. DE L.

Plantation des arbres fruitiers---Avis aux canadiens agriculteurs

Des individus américains vendeurs de pommiers sont venus, il y a quinze ou vingt ans, répandre leurs marchandises, mais sans succès. Je dois cependant dire que depuis quelques années, des cultivateurs, progressant dans l'art de l'agriculture, s'aperçurent des brillants avantages qu'il y avait à planter des vergers et s'en occupèrent soigneusement. Aussitôt des spéculateurs des Etats-Unis, vendeurs de pommiers, s'introduisirent rapidement dans nos campagnes débitant des arbres fruitiers à une foule accourue au bruit du chant des éloges incomparables que lançaient avec profusion ces individus. Palpitant, la sueur au front, pérorant et gesticulant d'une manière pathétique, ces commerçants font ressortir, c'est-à-dire, démontrent avec véhémence, le profit, l'avantage, le succès et surtout l'économie qu'il y a d'en acheter vivement et de s'en emparer avec empressement. Aussitôt de pauvres éblouis par ces avantages et confiant en leurs paroles se hâtèrent d'en faire l'acquisition; de plus se font l'interprète de ces spéculateurs pour parcourir nos campagnes et ainsi faire de leurs concitoyens des dupes, car je puis assurer que jamais la fécondité de ces arbres ne couronne le travail de l'agriculteur pour la raison toute simple de la différence du climat. D'abord il les plante, les soigne, les entretient et la première année,

les pommiers présentent une belle apparence ; mais tout à coup, voilà qu'ils décroissent ; alors les soins de l'agriculteur augmentent, doublent, se multiplient, mais inutilement ; après un travail bien soigné, ces pommiers offrent tantôt une tige florissante, mais toujours décroissante ; enfin, après sept ou huit ans, le pommier périt après avoir requis tant de soins et n'avoir presque rien rapporté, puis, de la sorte, devient une perte pour le pauvre cultivateur.

Ainsi, messieurs les cultivateurs, si vous désirez épargner du travail, de la fatigue et des désappointements, et en péroraison, ménager votre bourse, il serait bon de vous prémunir d'avance sur ce sujet et surtout de ne pas faire de ces acquisitions, car celui qui écrit ces lignes a en main des preuves irrévocables de la vérité de ces faits, de plus des témoins oculaires ainsi que de nombreux cultivateurs qui en ont déjà fait l'essai. — *La Minerve.*

L'importance des mauvais labours

Il est admis par la presque totalité des cultivateurs que la préparation des terres exige un nombre déterminé de labours. Ainsi on dit : terres à trois, à quatre labours, pour signifier que la jachère de ces terres doit être labourée trois ou quatre fois. Ces principes, transmis par la tradition, ne sont rien moins que rationnels, et la pratique intelligente doit en faire bon marché. En effet, quel est le but des labours préparatoires ? L'ameublissement et l'aération du sol et la destruction des mauvaises herbes. Donc le nombre des labours doit être subordonné à la capacité du sol et à la plus ou moins grande abondance des herbes adventices.

L'influence du premier labour est souverain sur les labours subséquents. S'il est donné alors que la terre est trop humide, elle fait mortier ; à la surface se forme une croûte qui durcit au soleil et s'oppose à l'aération ; dans ce cas, il faut autant que possible procéder à un second labour pour détruire les mauvais effets du premier. Si, au contraire, la terre est trop dure, elle se lève en mottes, se dessèche jusqu'au sous-sol et ne profite en rien de l'action atmosphérique ; ici encore on doit se hâter de donner un second labour.

Mais il arrive souvent — et les cultivateurs avisés en profitent — que la terre n'est ni trop humide ni trop sèche, et que, surtout dans les terres légères, elle tombe immédiatement meuble sous le versoir ; souvent aussi cette terre est nette de mauvaises herbes ; on se demande alors le pourquoi des deux labours. Ils sont tous au moins inutiles et augmentent mal à propos les frais de main-d'œuvre.

Il est des cas où la fréquence des labours d'été est particulièrement nuisible : c'est lorsque la fumure a été enfouie par le labour de sombre, au mois de mai. Le second labour, qui s'effectue dans le courant de juin, ramène le fumier à la surface du sol, où il reste jusqu'à la fin de juillet ; cette longue exposition à l'air et au soleil, pendant les plus grandes chaleurs, dessèche l'engrais, lui fait perdre par l'évaporation ses principes volatiles et le rend à peu près inerte.

Mais il faut dire que les cultivateurs intelligents ne procèdent pas de cette manière : quand ils ont affaire à une terre exempte de mauvaises herbes et suffisamment ameublée par un premier labour donné à propos, ils se gardent bien de labourer durant l'été, surtout s'il s'agit d'une terre fumée ; mais chaque fois qu'après une pluie d'orage il se forme une croûte à la surface du sol, ils se hâtent de donner un hersage énergique, afin de tenir la couche arable accessible à l'action des agents atmosphériques, qui jouent un si grand rôle dans la préparation des jachères ; cette opération a encore pour effet de s'opposer à l'évaporation et de détruire les plantes adventices qui auraient pu germer sous l'influence d'une humidité récente. Il n'est pas besoin de dire que cette pratique est suivie des meilleurs résultats.

Quand donc la pratique raisonnée, intelligente, remplacera-t-elle la routine dans la direction des travaux de la campagne ? Quand verra-t-on le cultivateur, fort de la connaissance des principes de son art, ne rien donner au hasard et agir selon les principes de sa science ?

L'avenir le dira, mais l'enseignement agricole, à qui il ap-

partient d'en hâter le moment, est bien lent à s'organiser dans nos campagnes.

Une bonne allocution aux écoliers des campagnes

Que voulez-vous être dans l'avenir ? Quel but vous proposez-vous d'atteindre ? Vous voilà sur le seuil de l'école comme ces petits oiseaux au bord du nid qui regardent étonnés l'espace avant d'y essayer leurs ailes. Qu'entrevoyez-vous à l'horizon ? et où s'abattra votre vol ? — Oh ! si nous avions un conseil à donner à votre inexpérience, je vous dirais : — L'espace pour vous, chers enfants, c'est l'enclos, le bois, le pré, la lande en friche, le verger en fleur et le clocher de notre village. — Ne regardez pas au-delà, croyez-moi. — Si la pluie couche parfois vos épis, si le vent déracine quelques-uns de vos pommiers, il est d'autres orages qui ne vous atteignent pas, et qui causent ailleurs de plus tristes ravages.

Voyez, en effet, ce qui arrive à la plupart des jeunes gens qui désertent la vie simple et honorable des champs pour la poursuite de carrières libérales ou administratives. — Pour quelques privilégiés qui paient, par le but conquis, les sacrifices imposés à leurs familles, les autres sont repoussés des carrières déjà encombrées, et portent en eux la science développant l'ambition dans le vide, comme un germe sans soleil qui se corrompt, une force stérilisée faute d'emploi. — Dès lors qu'arrive-t-il ! Découragés de tentatives inutiles et de promesses décevantes, dégoûtés des travaux dont ils ont perdu l'usage, ils errent dans la société comme des âmes en peine, sans appui, sans issue, s'estimant heureux d'aboutir à un obscur bureau qui compense à peu près, par de maigres appointements, les dépenses nécessaires aux habitudes et à l'entretien d'un habitant des villes. — Oh ! que la campagne avec son soleil, ses moissons et ses herbes est vivifiante à côté de cette existence étiolée, incomplète, et qui, pour ne pas tomber dans l'abaissement, a besoin de se souvenir des premières et religieuses impressions de son enfance.

Vous, chers enfants, à la veille de choisir un état, regardez bien de quel côté vous allez vous diriger. Si quelques-uns d'entre vous se sentent appelés à une vocation supérieure, loin de nous la pensée d'y mettre une entrave : des hommes dont l'Eglise, l'armée, le pays, dans les positions les plus élevées, ont eu à se glorifier, sont sortis de la même condition que vous, et quand un jeune homme, marqué au front de l'éclat du génie ou de la vertu, s'avancera de son village vers les hauteurs sociales dont il est digne, la foule s'ouvrira pour le laisser passer. Mais la présomption ne tient pas lieu de talent, et si, parce que vous avez suivi l'école avec quelques succès, vous jugez qu'il vous est indispensable de passer à l'école secondaire uniquement pour apprendre plus de choses, sans vous proposer un but définitif, vous courrez risque de rencontrer l'écueil où tant de petites barques comme la vôtre ont sombré. — Si votre ambition est simplement d'acquérir les connaissances que votre état de cultivateur comporte (et cette ambition est déjà assez large), n'avez-vous pas les moyens de vous les procurer dans des établissements spéciaux et même sans avoir besoin de quitter le toit paternel ? — Joignez à la pratique, je dirai même à la routine de vos pères, la lecture des livres et des journaux agricoles ; mettez-vous en rapport avec les praticiens et les notabilités sincèrement dévouées à l'agriculture, qui ne manquent jamais dans un pays, et laissez au temps à vous apporter, avec sa part d'expérience, la maturité d'esprit et les lumières de vos propres observations.

L'instruction primaire n'est qu'un instrument entre les mains de l'enfant, et comme la première étape de son existence intellectuelle et morale ; c'est l'éducation qui fait l'homme. — Or, votre éducation, à vous, chers enfants de la campagne, s'achèvera dans l'apprentissage de la vie en harmonie avec les trésors des saisons, en lutte avec les intempéries, et aussi avec les difficultés humaines.

Vous êtes destinés, pour la plupart, à être ou petits propriétaires ou fermiers : vous aurez des rivalités à subir, des prétentions à combattre. Cela s'appelle l'épreuve que surmonte le sentiment du devoir : cette lumière et cette force de la conscience que vos dignes maîtres vous ont si chrétiennement en-

seignées.—Mais, libres dans vos champs, soit que vous les possédiez en propre, soit que vous les travailliez par fermage, vous pouvez, dans la vaste campagne, étendre vos bras, sans crainte de heurter un voisin qui brise votre faucille.—La dignité du laboureur s'imprime sur son front quand il le relève vers le ciel pour le bénir de la part qu'il lui a faite. Elle est belle, en effet, cette part, composée des fruits de la terre qui nourrissent les armées, les flottes et les cités, et grâce à Dieu, beaucoup en comprennent la grandeur et la cultivent avec amour.

Continuez donc, chers enfants, cette tradition respectée du sol, qui vous attachera de plus en plus à lui et entourera de considération la plus noble, la plus utile des professions et le premier des devoirs; le devoir de vivre et de faire vivre ses semblables du produit de son intelligence et de ses sueurs.

Une pensée, cependant, se présente à notre esprit et prend, au milieu des espérances que vous nous faites concevoir, la forme d'une appréhension, hélas! trop souvent justifiée.—C'est qu'une fois hors de classe, vous n'abandonniez l'étude, en vous absorbant dans les occupations matérielles, et que vous ne perdiez ainsi le fruit de 4 ou 6 années de travail pour vous et de sacrifices pour vos parents.

Ce serait un malheur, et il faut avouer que ce malheur est trop souvent à déplorer. Ainsi, il a été constaté que, sur 100 élèves au bout de 8 à 10 ans, 40 ne savaient ni lire ni écrire, et cependant tous ou à peu près avaient suivi les écoles pendant 3 à 4 ans; mais, une fois sortis, et adonnés aux rudes travaux, ils n'avaient plus ouvert un livre et pris une plume.

Il ne faut pas agir ainsi, mes chers enfants, quand vous reprendrez les habitudes et les occupations de vos familles. Après avoir éprouvé, comme aujourd'hui, ce que sont les jouissances intellectuelles, il ne faut plus en perdre le goût. Il faut traiter avec des soins attentifs ce côté le plus élevé de votre nature: celui de l'âme, la source de si bons sentiments, et ce qui vous donne votre véritable valeur.

Les écoles d'adultes qui, nous l'espérons, se généralisent dans les campagnes, vous seront d'un grand secours à cet égard, et, en attendant qu'il s'en établisse là où il n'y en a pas encore, ne pouvez-vous pas, les dimanches et fêtes et dans les longues soirées d'hiver, employer quelques heures à l'étude, et faire à haute voix des lectures qui feront le charme de vos mères et de vos sœurs? Quel ravissant tableau que de voir un enfant intelligent et instruit, assis au foyer de la ferme, et se trouvant tout naturellement, le livre à la main, comme le petit civilisateur de la famille.

Toutefois, qu'il nous soit permis de terminer par une opinion que les zélés et intelligents éducateurs de la jeunesse nous pardonneront d'émettre: c'est que l'instruction primaire donnée dans la campagne doit être, sinon différente des villes, du moins spécialisée par le choix des ouvrages mis entre les mains des enfants, et accompagnée de certains exercices qui fortifient les facultés dans la voie où il est si désirable de les maintenir.

Oui, mes enfants, aidez-vous vous-mêmes par votre volonté, secondiez par votre travail ce désir que nous partageons tous (j'en suis certain), de vous voir marcher d'un pas ferme dans la voie où vous êtes et où peut se faire pour vous la vie la plus utile, la plus heureuse, la plus honorable et la plus honorée.

A. DUCLESREUX.

Petite Chronique

Exemple à suivre.—On nous écrit de St. Gervais: "Lors de l'incendie de notre église et de notre sacristie nous avons perdu le portrait de feu Messire Michel Dufresne, qui a été curé de St. Gervais pendant près de 5 ans, de 1838 au 27 avril 1843. La bonté de son cœur et son extrême charité l'avaient rendu cher à ses paroissiens, qui l'aimaient comme un père. Aussi, sa mort fut un deuil général pour la paroisse. Il se noya le 27 avril dans une petite rivière grossie par la fonte des neiges en revenant d'administrer un malade. La reconnaissance des paroissiens lui a élevé un monument à l'endroit même où il périt. Ce monument se trouve aujourd'hui dans la paroisse St. Raphaël, qui faisait autrefois partie de St. Gervais."

"La mémoire de ce digne prêtre est encore bien vive dans l'esprit des paroissiens, et la perte de son portrait était d'autant plus sentie qu'on la croyait irréparable. Mais, fort heureusement, il existait quelques copies photographiques du portrait chez M. N. S. Hardy, Libraire de Québec. Quelqu'un qui connaissait l'existence de cette photographie en parla en mai dernier à quelques paroissiens et leur proposa de faire faire une copie de la petite photographie, grandeur naturelle.

La proposition fut acceptée immédiatement, et M. Ruelland, de Lévis, fut chargé de cette œuvre. M. L. Ruelland a fait un très-beau portrait de M. Dufresne, qui est la copie très fidèle de celui qui a été détruit par le feu. Le portrait est fait au crayon et à l'estompe, sur le papier. Bien encadré, avec vitre, il coûte \$13.

"Comme la souscription dépassait ce chiffre de \$13, il fut proposé de nouveau aux souscripteurs de faire faire aux mêmes conditions le portrait de feu Messire Louis Antoine Montminy, successeur de M. Dufresne, de 1843 au 28 février 1849, date de sa mort. Il était âgé de 46 ans. La proposition fut encore acceptée.

"Ces deux portraits, avec celui du Révd. M. T. Pouliot, le curé actuel, que les paroissiens lui ont offert il y a quelques années comme témoignage de leur reconnaissance, orneront plus tard les murs de notre future sacristie."

L'acte de reconnaissance que vient d'accomplir la paroisse de St. Gervais l'honore et nous espérons que son exemple sera suivi par toutes les grandes paroisses de l'archidiocèse. Une paroisse, en effet, doit tenir à honneur de posséder le portrait des hommes de bien que la Providence lui a donnés comme directeurs spirituels, et quelle est la grande paroisse qui n'est pas en état de se donner cette honorable jouissance?

L'enseignement agricole en France.—Les fermes-écoles ont fourni jusqu'à ce jour un personnel de 9,300 élèves; 3,000 à la vérité ont abandonné l'agriculture, mais plus de 6,000 lui sont restés fidèles. Faut-il en conclure que l'instruction de ces 3,000 élèves a été perdue? Certainement non; car, dans toutes les carrières, ils resteront les amis de l'agriculture et rendront des services dans le milieu où ils se trouveront; il n'est pas absolument nécessaire que tous ceux qui apprennent l'agriculture deviennent des agriculteurs proprement dits.—*Revue d'économie Rurale.*

—Un fermier anglais M. Coales a récemment pris un brevet pour le remplacement du malt d'orge par la betterave commune. Il y a là évidemment une économie de prix de revient pour le fabricant de bière mais cette économie est obtenue au détriment de la boisson, car il est évident que les huiles empyreumatiques, les acides qui peuvent contenir la betterave ne doivent pas concourir à produire une bière fine et délicate. Cette adjonction peut avoir son bon côté pour la fabrication des bières de ferme mais n'a guère de chances de succès dans la fabrication proprement dite.

L'inventeur procède de la façon suivante: les betteraves sont d'abord lavées et réduites en pulpe au moyen d'une machine spéciale, cette pulpe est placée dans une cuve où l'on verse de l'eau bouillante et après une infusion de cinq minutes, plus ou moins, l'extrait chaud est mené dans la chaudière pour servir à donner le trempes sur le malt qui sert à compléter la préparation du moût. Les pulpes bien égoutées sont pressées et servent à la nourriture des bestiaux.

RECETTES

Encre à étiquettes pour écrire sur les métaux

Vert de gris en poudre 1 partie, — sel ammoniac 1, — noir de fumée 1/2, — eau 10 parties.

On mêle avec soin dans un mortier de verre, on introduit ensuite le mélange dans un flacon bien bouché et on agite avant de s'en servir, comme on le fait pour les encres ordinaires.

Nouvelle encre pour marquer le linge

On compose d'abord un liquide servant de préparation; en faisant fondre, dans seize parties d'eau distillée, une partie

d'hypophosphite de soude et deux parties de gomme arabique. On abreuve le linge de ce liquide, on le laisse sécher et, après l'avoir repassé, on y trace les caractères avec une plume d'oie chargée d'une solution de une partie de nitrate d'argent, six parties de gomme en dissolution visqueuse et six parties d'eau distillée.

Moyen pour remplacer le vin de quinquina

On ordonne le vin de quinquina aux personnes qui ont l'estomac faible et délicat, mais le quinquina se vend fort cher et on ne l'a pas toujours sous la main; on peut le remplacer par l'écorce de jeune chêne. On la fait sécher au soleil ou au four, on la pulvérise, on la jette dans une bouteille d'une pinte avec un verre de bonne eau-de-vie (brandy), puis on remplit cette bouteille avec du vin blanc et on laisse infuser pendant quelques jours. Il suffit de prendre de temps en temps et surtout le matin, un petit verre de cette infusion.

Maximes.

- Qui est ami de tous, n'est ami de personne.
- Ne te hâte pas de faire des amis nouveaux, ni de quitter ceux que tu as.
- L'insensé jette dès les premières chaleurs son vieux manteau d'hiver.— Si le bonheur commence à te luire, n'oublie pas, toi, ton précieux ami des mauvais jours.
- Celui qui a des amis est toujours riche.
- Un vieil ami est toujours une chose nouvelle.
- Le moyen de faire des amis qu'on puisse garder longtemps, c'est d'être longtemps à les faire.
- L'amitié est comme les vieux titres, la date la rend précieuse.
- Un des premiers devoirs de l'amitié est de prévenir les demandes de ses amis et de s'offrir soi-même pour les secourir.
- L'amitié finit là où commence la défiance.
- Le plus mauvais pays est celui où on n'a pas d'amis.

Bibliographie

Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. B. Rolland & fils, pour l'année 1873, brochure in 12 de 64 pages; prix 5 cents.

Calendrier de la Poissance du Canada pour l'année 1873 avec la liste complète du Clergé dans la Poissance, 1 feuille; prix 5 cents.

En vente chez tous les libraires et marchands de la campagne.

V VENDRE

UNE TERRE en bon état de culture, avec maison, grange, etc., située à STE. FLAVIE, comté de Rimouski, à quatre arpents et demi en bas de l'Eglise, au bord de la Mer. Les conditions de vente seront des plus faciles. S'adresser, sur les lieux, au soussigné.

THÉOPHILE AUBUT,
Ste. Flavie.

29 Janvier 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 23 janvier, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

HOPITAL DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ

LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la Construction de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS :

I. GAIN OFFERT.

	Valeur des lots.
1 Lot, 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.	\$400
2 Montres d'or, \$60, \$40.	100
1 Cornet à piston, monté en argent.	50
2 Chaises, brodées en laine.	55
2 Tableaux :—Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.	25
1 Service à déjeuner, en argent.	25
1 Magnifique Prie Dieu.	36

En tout 1000 lots dont plusieurs d'une grande valeur.
Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 30 sous.

Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir :

- 1o. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3
- 2o. 3 billets pour 24; do 27 billets pour \$6.

Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez MM. les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de Mai.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de Juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage :

1o. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2o. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3o. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire du billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4o. Tous les lots devront être réclamés dans le cours de l'année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré Cœur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre,
Hôpital-Général, Québec.

Québec 27 décembre 1872.